QUARTIER GÉNÉRAL
LÉGION DE LA LOUISIANE.
Ordre Général No 1.

Nouvelle-Orléans, le 24 janvier 1848.

CONFORMÉMENT à la loi, la Légion sera sous les armes le [illegible], les ordres et sa réunira aux heures précises de [illegible] sur la place d'armes, pour [illegible] inspection.

[illegible] commandant de compagnie devra fournir [illegible] le major T. Chaery, [illegible] d'hommes présents [illegible] contrôle séparé des hommes respectivement portés sur les contrôles.

[illegible] le jour anniversaire de la naissance du [illegible] WASHINGTON, il [illegible] salut national [illegible] point du jour.

[illegible]

AUGUSTIN,
Brig. Général.

[illegible]

LA LOUISIANA.
[illegible] DE OR-LEANS.

[illegible]

[illegible] QUAYROUZE.

[illegible] SAND

[illegible]

[illegible] 22 avril 1845.

[illegible]

SOCIÉTÉ [illegible] MILITAIRE.

[illegible]

J. P. LASSERRE

[illegible]

J. P. LASSERRE.

Médecines françaises et anglaises.

25 [illegible] de Paris.

NATHAN JARVIS & Co.

[illegible]

F. T. ROUENDS, Chirurgien-Dentiste, rue Conti, No 95. Tient son cabinet ouvert de 9 heures du matin jusqu'à six du soir. 17 mars

500 Douzaines mouchoirs imitation madras, à vendre par D. B. MACARTY 17 janv 180, [illegible]

THÉ.—[illegible] et demi-boites thé Impérial, poudre à canon, en magasin et à vendre par [illegible] ROBBINS & POMROY, [illegible]

Marchandises françaises.

REÇU par les navires [illegible] et Rubicon, du Havre, et à vendre à des conditions libérales par les soussignés

4 caisses [illegible] coton; 2 do [illegible]
2 do [illegible] pour meubles,
[illegible] rouge, tulle pour do.
[illegible] mouchoirs madras, 1 do foulards coton.
[illegible]
[illegible] 3 do [illegible] coton 6/4,
[illegible] laine et coton.
8 balles cotonnade à pantalons.
1 caisse madapolam, coton blanc,
3 do Barèges écossais et imprimés.
1 do cachemire d'Écosse imprimé.
1 do mousseline de laine unie, couleurs assorties
1 do do do noire.
1 do mérinos gris, diverses nuances,
1 do gants de laine verts, fourrés.
1 do caleçons, coton écru.
1 do bas coton écru do gris pour femme et enf
1 do mouchoirs batiste fil, impr., ourlets et brod
1 do fichus mousseline laine; do soie riches
1 do satin lune [illegible]; 2 caisses casimir nouv
2 do mousseline de laine écossaise imprimée
4 caisses ombrelles soie; 2 do parapluies, soie.
Dentelle imitation valenciennes et malines.
Do fil, un bel assortiment.
Bourses soie; do coton; cravates soie, nouveauté.
Mantelets noirs, gris, en moire et taffetas.
Assortiment complet de gants et mitaines.
Noirs et blancs, en filet uni et Egyptien.
Pointes cachemire d'Écosse; Étoiles soie.
4 caisses cols brodés pour dames et enfants.
1 do effilés et agréments, toutes couleurs et larg
1 do galon fil et coton, franç; 1 do do allem.
1 do cordonnets fil et lacets de soie noirs, blancs
Boutons pour garnitures de robes.
Écharpes écossaises en cachemire.
4 caisses [illegible] coton; 1 do [illegible]
1 [illegible] anneaux à rideaux.
1 caisse Barèges vert et noir unis.
1 do peignes chignon et à retapper, vrai et fa[illegible] en buffle.
1 do corsets assortis; 1 do moire noire, soie.

En outre, un grand assortiment de marchandises sèches, américaines et françaises dont le détail serait trop long.

[illegible] DUFOUR, DURAND & Co, 25, Chartres.

A Vendre, à bas prix, pour clore des consignations, les articles suivants, reçus directement par les derniers arrivages de Bordeaux, Havre et Marseille,

100 barriques de Bordeaux, différents crus.
10 demi et quarts de pipes, cognac de Pinet, Castillon et Co, ayant droit au drawback.
25 demi pipes cognac de Bordeaux, de la marque de [illegible] jeune.
15 demi pipes cognac de Bordeaux, de la marque de J. J. Dupuy & Co.
1200 caisses vin rouge, des marques St Estèphe, Margaux, Lafitte et St Julien.
100 caisses vin blanc, des marques Pregnac, Podensac, Barsac, Sauterne et Baumes.
100 paniers Champagne, de la marque du marquis de Massac et de Lauson.
75 paniers anisette superfine, de la marque de Champion.
150 caisses absinthe, kirsch, marasquin, curaçao, et liqueurs assorties.
500 demi boites sardines à l'huile, de la marque de Dellee.
50 sacs long bouchons de 500 chaque.
25 caisses fruits au jus assortis.
30 do do à l'eau de vie assortis.
30 paniers gaignolet d'Anvers, de 12 bouteilles chaque.
30 caisses cerises à l'eau de vie, article supérieur.
30 paniers de bouteilles vides (100 bouteilles chaque).
40 boites pruneaux en grands et petits pots.
50 paniers huile d'olive, des marques de Plagniol, en grandes et petites bouteilles.
[illegible] olives fraîches, câpres, cornichons, &c.
30 barriques vinaigre de vin blanc, de 60 gallons chaque.

F. JORDY
17 janv—10f 10, Conti.

MARCHANDISES nouvelles en gros.—Reçues par les derniers arrivages du Havre, et à vendre par les soussignés.

Jaconas imprimés nouveautés, mousselines do marquises, guinghams écossais, barèges imprimés pour robes, barèges verts et noirs, ombrelles genres assortis, cotons chamois rayés satinés, mérinos [illegible] draps d'été, chaussettes coton écru assortis, [illegible] gros mêlés et blanches, mouchoirs batiste brodés et à vivrette, do do unis et à ourlets, do do [illegible] pour hommes, gants et mitaines filet égyptien noir, do do filet unis noirs et blancs, mousselines suisses brochées assorties, organdis et tarlatanes, corsets sans coutures et autres, jupons [illegible], cols brodés et pèlerines, chemises blanches pour hommes, mouchoirs Madras 36 pouces.

LORNE & FROIS,
12 janv 21, rue de Chartres.

CONDUIT à la geôle de police de la Municipalité No. 3, l'esclave suivant:

JOHN alias JACK, se disant appartenir à M. McCalloman ou à M. Charles Parant, demeurant de l'autre bord du Lac, paroisse St Tammany; il est âgé d'environ 20 à 21 ans, taille de cinq pieds quatre pouces et demi, ne parle que l'anglais.

Le propriétaire dudit esclave est requis de le réclamer au bureau du recorder, en se conformant à la loi.

M. HERNANDEZ Jr.
17 jan—1m3ps 1er lieutenant de la garde

CONDUITS à la geôle de police de la Municipalité No. 3, les esclaves suivants:

ALIC, nègre, se disant appartenir à madame Carter; il est âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, ne parle que l'anglais.

FANNY, négresse, se disant appartenir au major John Ga[illegible], âgée d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 1 1/2 pouces, et a à la main droite coupée et [illegible] figure de la picotte, ne parle que l'anglais.

Les propriétaires des esclaves sont requis de les réclamer, au bureau du recorder, en se conformant à la loi.

M. HERNANDEZ Jr.
20 oct—3psm 1er lieutenant de la garde

DÉTENU à la geôle de la paroisse St Jean Baptiste un nègre nommé MARTIN, se disant appartenir à M. Latorest (Tisso-geauvide). Ce nègre ne parle qu'anglais et paraît âgé de 30 à 35 ans.

Aussi un nègre nommé JOHN, se disant appartenir à M. Reynold, du faubourg Lafayette. Ce nègre [illegible] l'anglais et paraît âgé d'environ 40 ans.

Les propriétaires de ces nègres sont priés de les retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St Jean-Baptiste, 18 décembre 1847.
27 déc A. LUMINAIS, shérif.

Vingt-cinq piastres de récompense.

PARTI marron de chez le soussigné, le 25 courant, le nègre nommé CORNELIUS, âgé d'environ 36 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, teint très noir, et maigre de corps. Il a des manières aisées et est poli lorsqu'on lui parle et prompt à répondre. Il est à croire qu'il cherchera à trouver comme maître d'hôtel [illegible]. La récompense susdite sera donnée à celui qui le ramènera au soussigné, ou le fera mettre à la geôle, de manière à ce qu'on puisse le réclamer.

EMERSON, TOURNÉ & Co,
22 oct 158, rue Tchoupitoulas

$5 de Recompense.

PARTIE marronne, vers le 9 courant, la mulâtresse MARY alias JOSÉPHINE, âgée d'environ 18 ans, mince de corps, figure agréable, taille de 5 pieds 4 ou 5 pouces, ayant appartenu à M. Pétot.

Les capitaines de steamboat ou autres personnes [illegible] poursuites conformément à la loi.

[illegible] 15 janv—1m

10 de Recompense

PARTI marron de l'habitation Auguste Reggio, le 2e novembre, le nègre MACK, âgé d'environ 35 ans, taille 5 pieds 6 pouces, parlant français et anglais. Une récompense de $10 sera donnée à celui qui le fera déposer dans une des geôles de la Nlle Orléans.

20 déc

$100 de Recompense

SERONT donnés à celui qui logera dans une des geôles de l'État le mulâtre créole JEAN, âgé de 35 ans, taille de 5 pieds cinq pouces. Le dit mulâtre s'est absenté de l'habitation du soussigné, paroisse St Charles le [illegible] dernier. Marque particulière: un [illegible] de cheveux blanc au milieu de la tête.

Paroisse St Charles, 27 septembre 1847.

S'adresser à la Nouvelle Orléans chez J. & J. [illegible], 15, rue Conti.

O. St. AMAND.

Draps de Lit de Coton.

100 balles 4/4 Checopee D draps de lits coton, [illegible] do do cabot A do [illegible] do [illegible] A do blanc [illegible] do do [illegible] do do McDOWELL & PECK,
11 déc 96, Gravier.

Mouchoirs de soie et de coton.

2 caisses mouchoirs imprimés, 2 do do de Ro[illegible]. 1 do do rouge Turc et coton 2 do do Madras et Ve[illegible] 2 do do indépendance venant d'arriver et à vendre par McDOWELL & PECK,
27 déc 96, rue du Gravier

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
81, rue du Canal
Nouvelle Orléans. 17 no

W. I. Burgess. Geo. C. Taylor

BURGESS & TAYLOR,
Marchands Commissionnaires,

Foin, Mais, Avoine, Jambon, Porc, Graisse, &c. CONSTAMMENT en magasin et en vente, en lots à la convenance des acheteurs, aux prix les plus bas de la place. No 11, Front Levée.
[illegible]

J. H. SMOOT,
Avocat et Commissionnaire
Pour la Louisiane, Mobile, Alabama
5 janv—1an

DE FOREST & Co.
Marchands-commissionnaires en gros,
et agents
Pour la vente de Marchandises manufacturées de l'Est.
No 30, rue de la Douane.
1er déc

JOHN O. WOODRUFF & Co,
MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New York,
No 93, rue des Magasins
JOHN O. WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF
14jan

VIEUX WHISKEY de Monongahela—45 barils vieux whiskey de Monongahela, en magasin et à vendre par DE FOREST & Co,
10 jan 30, rue de la Douane.

A. C. GOUGH,
Marchand de
Nouveautés et marchandises sèches
Rue de Chartres, No 4,
NOUVELLE-ORLEANS.

N. B. Toiles d'Irlande et draps de lit de première qualité à l'usage des Familles. 24 déc

MÉMOIRES D'UN MÉDECIN.—La seizième livraison des Mémoires d'un Médecin par Alexandre Dumas, est en vente chez

VICTOR HEBERT,
25 jan 149, rue de Chartres.

FRUITS à l'eau-de-vie.—150 caisses fruits à l'eau-de vie, prunes, poires, abricots, pêches et cerises, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
25 jan 27, rue St-Louis.

HUILE D'OLIVE.—600 paniers en bouteilles de 24 onces, en débarquement de la barque Rhodes de Marseille, et à vendre par

MARTIAL PEYRET & Co,
25 jan—30j 27, rue St Louis

VIN MUSCAT.—100 caisses vin Muscat, première qualité, ex barque l'Epitalde de Marseille et à vendre par

MARTIAL PEYRET & Co,
25 jan—30j 27, St Louis.

RIZ.—50 boucauts, en débarquement de la barque Convoy, à vendre par

B. VALLS,
25 jan 37, Commune.

Établissement de blanchissage de Madame BURTON.

Mme. BURTON vient d'arriver de New York avec un magnifique assortiment de rubans et de fleurs. Elle invite ses pratiques et ses amies, à lui porter leur vieux chapeaux, afin de les avoir remis à la nouvelle mode, et garnis dans le dernier genre. Tous les ouvrages exécutés à son établissement sont garantis. Les taches de graisse sont enlevées sans endommager la couleur. On trouvera toujours un grand assortiment de chapeaux, rubans et fleurs, à vendre à son établissement, rue Julie, No. 125, à deux portes de la rue du Camp, dans les 12 maisons. 18 déc—6m

AVENDRE en débarquement du navire Lorence, venant de Bordeaux:
30 barriques vin St-Julien;
27 barils vin blanc Haut-Sauterne, par
H. DUBOUYT,
5 jan 13, rue Toulouse

EN débarquement du navire Alesio du Havre et à vendre par le soussigné:
300 fromages [illegible]
30 [illegible]
25 [illegible]
300 [illegible]
24 déc [illegible]

[illegible] janvier 1848 les chars de Lafayette [illegible] chacune à [illegible] quinze minutes [illegible] la journée [illegible] du matin de Lafayette, jusqu'à 8 1/2 [illegible] de la Nouvelle-Orléans. Au [illegible] temps [illegible] comme par [illegible], avec l'addition d'un char extra, partant à 7 1/2 heures P. M. de la Nouvelle-Orléans. 6jan

Chemin de fer du golfe du Mexique,
ARRANGEMENTS D'HIVER.

A PARTIR du 1er janvier 1848, les chars partiront chaque jour aux heures suivantes.

Départs de la ville.
9 heures A. M.
5 heures P. M.

☞ Un train spécial pour le Lac Borgne partira du dépôt de la ville tous les dimanches à six heures et demie du matin, et repartira du Lac Borgne à quatre heures et demie de l'après-midi.

Départ du Lac Borgne.
5 heures et demie A. M.
1 heure et demie P. M.

Départ du débarcadère Ducros, à 7 heures A. M. Prix du voyage au lac, 75 cents—Enfants et esclaves, 35 cents.

Restaurat chez Proctor, sur le Chemin à Coquilles, tenu par Mr. Ml. Garcia et M. Wm. Trim. 27 déc

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans le 5 janvier 1848.

AVIS est par le présent donné aux Actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qu'en vertu de la 3me section d'un acte intitulé: "Acte à l'effet de mettre l'État à l'abri des pertes qui pourraient résulter des Bons de l'État émis en faveur des Banques hypothécaires," et approuvé le 6 avril 1847, une assemblée des Actionnaires aura lieu en la maison de Banque, le lundi 7 février prochain, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après midi, à l'effet d'élire parmi eux trois Directeurs.

[illegible] V. ALLAIN, Président.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 5 janvier 1848.

CONFORMÉMENT à la troisième section d'un acte de la Législature, approuvé le 6 avril 1847, intitulé: "Acte à l'effet de mettre l'État à l'abri des pertes qui pourraient résulter des bons de l'État émis en faveur des Banques hypothécaires", les actionnaires de cette institution sont notifiés qu'une assemblée aura lieu à la maison de Banque, lundi, 7 février prochain de 9 heures A. M. à 2 P. M. à l'effet d'élire trois Directeurs pour servir pendant l'année courante. A. MORPHY.
6 jan—30 Président

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE,
Nlle Orléans, 12 janvier 1848,

L'ÉLECTION annuelle par les actionnaires de six Directeurs pour la présente année, aura lieu à la maison de Banque, lundi, le 7 février prochain, entre 10 heures du matin, et 2 heures de l'après-midi. FRED. FREY.
12 janv—1tj Caissier

Banque des Mechanics & Traders
Nlle Orléans, 29 décembre 1847.

L'ÉLECTION annuelle des directeurs de la Banque aura lieu à la maison de Banque, lundi, 31 janvier prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. SAM. C. BELL,
30 déc—1m3ps Caissier

MAGASINAGE.

LES soussignés offrent au public six magasins d'entrepôt, tous à l'épreuve du feu, situés dans la Seconde Municipalité, à très peu de distance des Wharfs de débarquement pour les bateaux à vapeur et les chalands.

Magasin de l'Union.—Rue Tchoupitoulas, coin Commerce et Notre Dame.
Magasin de l'Ouest.—Coin Julie et Foucher.
Magasin du Pélican.—Rue du Commerce, coin Girod et Notre Dame.
Magasin du Croissant.—Nouvelle-Levée, entre les rues Gaiennie et Suzette.
Magasin du Phénix.—Rue Tchoupitoulas entre St. Joseph et Julie.
Magasin succursale.—Rue Notre-Dame, entre Tchoupitoulas et Magasins.

Ces magasins sont prêts à recevoir les marchandises de l'Ouest, à bas prix, dans des salles séparées; d'excellents ouvriers sont constamment employés de manière à faciliter l'entrée et la sortie. On garantit la régularité et la promptitude.

EMERSON, TOURNÉ & Co.,
11oct 158, Tchoupitoulas

Leçons de Français, Anglais et Italien, Rue St-Pierre, No. 132.

MADAME DE PREPARÉ a l'honneur d'informer le public qu'elle se propose de donner des leçons de langues Française, Anglaise et Italienne, chez elle ou au domicile des personnes, et dans les pensionnats de jeunes demoiselles. Cette dame fournira de bonnes recommandations aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance; elle enseigne à faire de charmants tableaux à l'huile en six ou dix leçons.

N. B.—A VENDRE deux superbes PIANOS PICOLOS arrivant de France, et garantis bons, rue St Pierre, No. 132. 28 déc—1m

PORCELAINE

L'ÉTABLISSEMENT de dorures et peintures sur porcelaine, établi depuis trois ans à Gretna, vis à vis Lafayette vient d'être transféré

Rue de Chartres, No. 110.

Les dames sont respectueusement invitées à visiter le grand assortiment d'objets de nouveauté pour présents d'étrennes, services de dîner, de desserts, de thé, de café, de toilettes, tête à tête sur plateau, &c.

Flacons pour essences toutes grandeurs et modèles. Vases pour bouquet, &c &c. Riches tasses à café nouveaux dessins et nouvelles formes, grandes belles tasses avec portrait en miniature du général Taylor.

Grand assortiment de porcelaines blanches et tasses épaisses pour cafés et restaurants.

Nota: Des ordres seront exécutés avec précision, sont pour remplacer les pièces de services dépareillées, ou pour recopier de nouveau un modèle les objets donnés en cadeaux. 2 déc—3 m

Charbon! Charbon!
KENNEDY & TAYLOR,
No. 130, rue Magasin, près Girod.

LES ordres laissés pour charbon tels que Pittsburg passé au crible, Anthracite ou Cannel and clais, seront exactement et promptement exécutés au prix courant, en laissant les noms et demeures au magasin de cigares de F. de P. PARRA.
5nov—6m Enc. St Louis et Passage de la Bourse

CHARBON.—Les personnes désirant faire leur provision de charbon de Pittsburg et de Cannel pour l'hiver, peuvent le faire maintenant à bas prix, en s'adressant à ROB. MURPHY.
10nov 62, Vieille Levée, ou 98, Vieux Bassin

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES Drs P. BLANCHARD & A. LION, chirurgiens dentistes des facultés de Paris et Nlle Orléans, ont transféré leur domicile au No. 77, rue du Canal, entre St Charles et Carondelet, coin de la 2e Municipalité. 19nov

Cuisines patentées de Beebe.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'État de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits, et s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière celui de chauffer autant d'eau que l'on pourrait en avoir nécessaire pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATER WORKS et à la chauffer à mesure que l'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin et se convaincre de la supériorité de ces cuisines eut tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant en fait d'économie que de commodité.

S MASPEREAU & Co,
27 août—☞ Rue Condé, No 22.

BOUTEILLES VIDES, Bouchons assortis, huile d'olive, eau de fleur d'oranger, curaçao, marasquin, sardines à l'huile, raisins et figues, savon français, à vendre par
11 déc B. TALAMON, 182 rue Royale

VIN de Marseille—40 barriques de la marque Bergasse, à vendre en magasin, par
11 déc B. TALAMON, 182 rue Royale

VIN de Bordeaux—200 caisses vin rouge St-Estèphe, 150 do do St Julien Médoc, 20 barriques vin rouge bon ordinaire, 8 do do vieux, à vendre par
11 déc B. TALAMON, 182 rue Royale.

BOUTEILLES vides—80 paniers de 100 bouteilles. Eau de-vie en quarts de pipe et en demi-pipes, en magasin et sous les clefs de la Douane.
100 caisses vin rouge St Estèphe No 2.
20 barriques do bon ordinaire
40 do do de Marseille, m. Bergasse,
Huile d'olive en grandes bouteilles et petit bout.
Olives, câpres, cornichons, variantes,
Eau de fleurs d'oranger, savon de Marseille,
Sardines à l'huile en boites de toutes grandeurs, à vendre par B. TALAMON,
9 nov 182, rue Royale

FRUITS à l'Eau de Vie—100 caisses cerises à l'eau de vie, marque Champion; 24 do Abricots do en pobans d'un litre; 20 do Prunes do en pobans d'un litre; 18 do Poires do en pobans d'un litre; 6 do Fruits assortis do, en pobans d'un demi litre; 30 do Abricots do, en pobans d'un demi litre; 25 prunes do, en pobans d'un demi litre; 15 do Poires do, en pobans d'un demi litre, à vendre par
11 déc B. TALAMON, 182 rue Royale

VIN de St-Georges—5 barriques vin de St Georges, vieux, à vendre par
11 déc B. TALAMON, 182 rue Royale

TOILES—10 caisses 7/8 et 4/4 toiles françaises.
6 do de fantaisie fil rond.
10 do de mouchoirs de batiste et de toile; 25 do Platille, Britannias et creas; 5 do Listados bleu et Arabia; 6 do fils blancs et brun; 5 do do brun et gris foncé, à vendre par
McDOWELL & PECK,
27 déc 96, rue Gravier

LAMPES solaires, Candélabres, Porte bouquets, &c.—Les soussignés ont l'honneur d'inviter leurs pratiques et le public à venir examiner un assortiment complet et nouveau de ces articles, qu'ils viennent de recevoir, et dont le Sr Maspereau a fait le choix lui-même dans les meilleures fabriques du Nord, et qu'ils offrent à vendre à des prix réduits.

S. MASPEREAU & Co,
21sept 22, rue Condé.

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN,
13fev—1an Agent

AU PUBLIC.

LE prix moyen de nos achats de farine, étant aujourd'hui de $5 00, nous donnerons la semaine prochaine, à partir de lundi 15 novembre, VINGT-CINQ pains d'une livre chacun, pour une piastre

RODRIGUEZ & Co,
Boulangerie des E. U. 241 rue Julie

On y trouvera toujours, aux plus bas prix, des biscuits au soda, au sucre, au beurre et des biscuits français pour navires et pour pilotes. 17 nov

LES soussignés font savoir à leurs habitués et au public en général, qu'à dater de ce jour ils publieront chaque semaine le poid du pain qui sera réglé au cours des farines.

Afin de n'avoir aucun différend avec les personnes qui ne les paient que chaque mois, ils donneront constamment 22 pains 1re qualité pour une piastre, diminuant ou augmentant le poid; et pour faciliter les personnes qui ont des domestiques ou celles qui sont peu fortunées, ils feront une seconde qualité dont ils donneront 32 pains à la piastre, faisant une différence de 25 pour cent en sus de la 1re.

Tarif de cette semaine:
1re qualité .... 18 onces;
2e do .... 15 do.

LEFEBVRE & Co.,
DAQUIN FRO.,
DESDUNES POINC[illegible],
V. [illegible]COM & Co.,
V. N. BOUNY;
MAX BLOCK & Co.

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.

☞ Agence pour la vente en gros, No. 151, rue de Chartres, où devront être adressés, à J. Wright agent pour le Sud et l'Ouest, tous les ordres de ceux qui tiennent à se procurer réellement le médicament de Winer. 26 oct—6tj

Bureau pour la vente de propriétés
H. ROELLHAUSEN
Allée de l'Arcade de Banks, No. 7.

ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans seront [illegible] le montage de la vente seront des plus modérés.

[illegible]

AVIS est par le présent donné que Joseph S. Cucullu, ex-shérif de la paroisse St-Bernard, s'est adressé à moi pour la cancellation des bons suivants, [illegible]:

1o—Un bon de mille piastres, souscrit par lui, le 6 décembre 1844, comme [illegible] de la paroisse St Bernard, ayant pour sécurité Martial St-Germain et Louis Bernard.

[illegible] ayant pour sécurité Martial St-Germain et Louis Bernard.

3o—Un bon de deux mille deux cents piastres souscrit par lui le 17 mai 1847, comme collecteur des taxes de l'année 1846, pour la dite paroisse St Bernard, ayant les personnes suivantes comme sécurité: Philip Villeré pour cinq mille piastres, Martial St-Germain pour mille cinq cents piastres, B. Fleytas pour huit cent cinquante piastres et J. M. Cucullu pour huit cent cinquante piastres.

4o—Un bon de quatre mille huit cent cinquante piastres souscrit par lui le 4 janvier 1845 comme collecteur des taxes de l'État de la paroisse St-Bernard de l'année 1844, ayant pour sécurité Martial Germain et Louis Bernard.

5o—Un bon de cinq mille piastres souscrit par lui le 22 décembre 1845 comme collecteur des taxes de l'année 1845, ayant Martial St-Germain et Louis Bernard pour sécurités.

Le présent est pour avertir les personnes intéressées, de déduire par écrit au bureau du secrétaire d'État à la Nouvelle-Orléans, dans les quatre-vingt dix jours suivant la dernière publication, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas cancel[illegible] et annullés.

Donné à la Nouvelle Orléans sous ma signature et le sceau de l'État, aujourd'hui 11 décembre 1847, soixante douzième année de l'Indépendance des États Unis.

Par le gouverneur, ISAAC JOHNSON.
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'État
20 déc—90j

Bureau de l'Exécutif,
Nouvelle Orléans, 29 mai 1847.

ATTENDU que *Armand Guyol* ci devant shérif de la Cour du Commerce de la Nouvelle-Orléans, s'est adressé à moi pour la cancellation du bon suivant, savoir

Un bon de cinquante mille piastres, souscrit par lui le 29 mai 1845, comme shérif de la Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans, ayant John Pemberton, E. Montegut, A. S. Lewis, Dennis Cronan, Charles L. Durocher, J. O. Lambert, W. A. Nott, E. T. Parker, Joseph Prados, Charles Claiborne, Clément Ramos, Théo. Guyol, et John A. Weyham comme sécurités.

Le présent est pour donner avis à toutes personnes qui y sont intéressées, de déduire par écrit au bureau du secrétaire d'État à Nouvelle-Orléans, dans les quatre vingt dix jours suivant la dernière publication, les causes pour lesquelles le dit bon ne serait pas cancellé et annullé.

Signé de ma main, et sous le sceau de l'État, à la Nouvelle-Orléans, le 29 mai [L. S.] 1847, et la soixante douzième année de l'Indépendance des États-Unis.

Par le gouverneur, ISAAC JOHNSON,
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'État.
15 jan—30

MARCHANDISES DE PRINTEMPS—Reçu par les navires Edouard, Middlesex, Chesapeake, Lyon et Alesio du Havre, les marchandises suivantes à vendre en gros:

Barèges assortis, nouveautés,
Jaconats, guinghams, batiste d'Écosse
Châles et écharpes mousseline,
Mantelets et écharpes dentelles,
Voilettes dentelles, noires et blanches,
Florence et taffetas noir, 6/4 et 4/4,
Soieries et rubans, nouveautés, pour chapeaux,
Crêpe noir et couleurs,
Rubans taffetas noir, No 1 1/2 at 12,
do satin noir No 1 at 12,
Pèlerines, cols et guimpes brodés,
Ombrelles nouveautés,
Parapluies soie 26 à 34 pouces,
Fleurs artificielles, jupes et tuniques crinolines,
Ganteries de fil, fil d'Écosse, soie et coton,
Cravates taffetas noir, cravates jaconat,
Bourses soie, mouchoirs batiste coton,
Mérinos noir (Paturle, Lupin & Co),
Coutil nouveauté; cotonnade de printemps,
Chaussettes coton et fil écru,
Bas coton blancs, pour femmes et enfants,
Veaux vernis et cirés, doublure,
Parfumerie de Monpelas, &c., &c.
A vendre par J. LEVOIS,
21jan 64, rue de Chartres.

Marchandises convenables pour le Marché Mexicain.

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, ayant droit au drawback
16 caisses cotonnade bleu fortes.
11 do do légères, noir et blanc.
4 caisses indiennes imprimées,
2 do Challis mousseline couleurs, 4/4,
6 malles mouchoirs madras,
1 caisse mouchoirs et cravates jaconat,
1 do aiguilles de différentes marques,
2 do queues de billard,
Aussi: 15 caisses bas clements d'été très que Pantalons, vestes et paletots.

J. LEVOIS,
21 jan 64 rue de Chartres.

Passementeries, Franges, Agréments et Boutons.

REÇU par le navire Boodich, du Havre, un grand assortiment de franges et effilés noirs et couleurs de toutes largeurs, agréments et boutons soie pour robes, grandes nouveautés, à vendre en gros seulement, par J. LEVOIS,
21janv 64, rue de Chartres.

Liqueurs! Liqueurs!
No. 20, rue St-Louis.

EN magasin et à vendre par le soussigné
500 paniers anisette superfine
1000 paniers do surfine,
1000 paniers do fine,
150 caisses curaçao,
100 do marasquino;
100 do eau verte,
200 do absinthe,
150 do kirsch;
100 paniers gaz-[illegible];
50 caisses eau de vie de Dantzick;
100 do liqueurs assorties superfines
100 do do surfines
200 do do fines,
50 do Stoughton bitters,
50 do peppermint;
50 do cerises à l'eau de vie;
50 do raisins à l'eau de vie;
100 do fruits assortis à l'eau de vie;
50 do pruneaux do.
50 do jus de limon;
50 barils anisette, diverses qualités,
25 do [illegible] do do.
10 do Stoughton bitters,
10 do peppermint;
10 do Mayorque,
50 caisses liqueurs Martinique,
2 ponchons fruits Whiskey;
10 quarts de pipes vieux Cognac
10 barils Monongahela whiskey,
2 ponchons rhum Jamaïque,
2 pipes genièvre de Hollande.
10 [illegible] madère
50 do brandy gin du pays.

F. ROUMIEU
21 jan— Rue St Louis, No 20

Marchandises de Printemps.

REÇU par les navires Edouard, Middlesex et Chesapeake du Havre

Coutil, nouveauté pour pantalons,
Mérinos noir et drap d'été,
Jaconat français, nouveauté,
Listados et nabas,
Satin Montpensier article nouveau,
Mouchoirs madras, qualité supérieure
Chaussettes en fil écru
Chemises de couleur,
Éventails dans tous les genres
Cravattes jaconnat,
Gants fil d'Écosse, pour dames et hommes,
Ombrelles façonnées
Bretelles fines, en soie
Parfumerie fine et commune
Fleurs artificielles,
Bourses en coton et en soie
Cravattes soie noire,
Soieries noire pour robes,
Gants et mitaines filet,
Mouchoirs batiste d'Écosse,
Mousseline damassée pour rideaux,
Robes à volants, en mousseline,
Gants Jouvin, pour dames,
Indienne rouge pour rideaux,
A vendre par G. TALAMON,
19 jan 44 rue de Chartres.

NORTH BROTHERS,
Coin Commune et Magasins, Nlle Orléans.

ÉTOFFES de laine Américaines, couvertures, indiennes, soieries françaises, Bas et Bonneterie allemande et anglaise, toiles, etc. Leur assortiment sera des plus complets pendant toute la saison et aux prix les plus bas, au comptant. Les marchands de la campagne trouveront leur avantage à examiner leur stock avant d'acheter ailleurs.

COTONS Lowell 4/4, 7/8; do crosses 7/8 do Patapsco 4/4, 7/8, 3/4; do Canal Mills do Kentucky; Linseys et Kerseys; Jeans du Kentucky; linseys à carreaux; écossais du Maryland; Linseys blanc et de couleur, Lowell; Jeans de Glasgow, de Washington; coton écru d'Appleton, 4/4, 7/8; do 4/4 Hope Mills, Granit Massachusetts, Oneida, Passaic, Gladding et Grandes Chutes: do 7/8 Tremont, Springfield et Dwight; cotons à chemises 4/4 Bay State, Pittsfield et Hamilton; do à draps 6/4 et 12/4 Hamilton, Waltham, Lawrence, Appleton; do 10/4 Peterboro; Flanelle canton écrue et blanche d'Hamilton; do de couleur; do rouge, blanche, jaune, verte, croisée de Salisbury; do gaze; do des Galles; œil de perdrix; do Huckaback, écossais, russe, de coton, lange damassé 6/4, 7/4, 8/4 et 10/4; toiles d'Irlande; do de Bretagne; creas; platilles; cravattes jaconas; do soie, italienne; croisée; soie à coudre noire et de couleur; mouchoirs de poche à raies; do Verona; Romal; coton bleu, Madras; batiste; Pongee; foulards; do rouge; châles de coton, do Russie, Robroy; jupons à cerceaux; do Victoria; serviettes et nappes à raies de couleur; do écrus; do coton; Parapluies coton, soie et ginghams; coiffures de soie pour femmes; do pour chemin de fer, nouvel article; bottines d'enfans dites Caledonia; Cobourg, Victoria et Brunswick; gants casimir, castor Berlin, filet; galons de soie; calecons et chemises de peau en soie, laine d'agneau, mérinos, cachemire; chemises à devants de toile; galons et bordures; tapis de table; lacets pour bottines et corsets; batiste noire; do couleur; Jeans satinés blancs, bleus et bruns; Velours noir; Bombazette noire, rouge, verte et bleue; Alépine; Cotonnades style; Denims d'Yorke, d'Hamilton, Chester; coutil; chaussettes écrues; do coton bleu, do gris; bas de femmes gris, noirs, blancs; do casimir; do laine, alpaca, mêlés; do coton blancs; épingles à la livre; de Londres et américaines, noires; aiguilles; boutons lasting; soie croisée, noires, de bretelles, argentés, de jais, de chemises; d'agate, ordinaires, de nacre; agraffes; do en boîtes, sur cartes; fortes pour nègres; coutil à matelas de Methuen, Houghton, Delaware, Manthan, Sankinak, Rochester, Blokley, Amoskeag; Toile de Hollande écrue; bretelles caoutchouc; do en filet; barège vert; Silesias; Burlaps; Osnaburgs fil; guinghams Earlston; do noirs et blancs; couvertures rouges, vertes, bleues pour surtouts; do américaines 3 points; do françaises, Duffle, et Rose; do rouges anglaises 10/4, 11/4, 12/4 et 13/4; do françaises même dimension; do coton; draps de pilote; étoffes à gilets; fil de Marshall; do couleurs assorties, do en échevaux; do de Taylor et Alexander; mérinos noir anglais; do français; do de couleur; alpaca, mousseline suisse unie et brochée; batiste; jaconas; bordures et entre deux; dentelle noire et blanche; do Valenciennes; voilettes dentelle; satinet noir et bleu; gris de fer; drap anglais bleu, noir, vert, chamois; basin pour meubles; brin à carreaux; do blanc, pièces de 25 yardes; gingas pour tabliers; velours de soie.

Grand assortiment de Calicots, de 250 à 300 genres différents, achetés à bas prix.

Aussi: Marchandises françaises.

Indiennes, genre tout nouveau; étoffes à meubles bleues, rouges; damassées; mouchoirs Madras, nouveaux dessins; do paillako; do Naples petits dessins ombrelles, grande nouveauté; parapluies soie, de 26, 28, 30 et 32 pouces; mousseline laine, dessins riches; cachemire d'Écosse, bel article, mitaines soie, laine, fichus assortis, cravates de fantaisie 7/8 et 4/4, do satin noir; do écharpes; schalls de soie 3/4, 4/4, 6/4 et 8/4; schalls Cachemire imprimé 6/4 et 8/4; soieries de Pékin, unies, moirées et rayées; gants chevreau, pour hommes et femmes; do castor sans couture; mouchoirs de soie, foulards, bas de soie blancs et noirs; crêpe noir, Cachemire do; Barège vert et noir; poult de soie, noir, uni, moiré, rayé; chaussettes; bas de coton blancs; bretelles caoutchouc, nouvel article; do coton blanc; bas gris, pour femmes et enfants; broderies, grand assortiment, mouchoirs, manchettes, collerettes, entre deux, bonnets, bordures; dentelles blanches et noires; guinghams à carreaux; casimir pour pantalons; mouchoirs de batiste unis, ourlés, à rivières, imprimés; toile à drape; mérinos couleurs assorties; flanelles gaze et croisées; cotonnades pour pantalons, en coton et laine; gants de filet; schalls mérinos noir pour deuil; do Thibet 5/4 et 6/4; gants de soie noire; rubans en grand assortiment, satin et taffetas, Nos de 1 à 12; mousseline laine et cachemire d'Écosse noir uni, de 3/4 et 4/4; galons de fil, assorti, Nos de 1 à 12; anneaux; fil à tailleurs; dés d'argent et bronzés; boutons de soie pour habits et paletots; do nacre; do à cinq trous; peignes de toilette, soie à coudre de toutes couleurs; franges; satin blanc et noir; schalls de laine 4/4 et 6/4. 29 oct—3m

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisances. Aussi Pompes [illegible] et à Bière, &c do Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il demande aussi des copies [illegible] pour navires. Les ordres [illegible]. 28 déc—1an

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

[illegible]

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mardi 1er février, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, les esclaves ci-après désignés, parfaitement garantis des vices et maladies prévus par la loi:

Suzanne, négresse âgée d'environ 32 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse;

Adeline, négresse âgée d'environ 30 ans, cuisinière ordinaire, blanchisseuse et habituée à travailler dehors;

Kate, griffonne âgée d'environ 20 ans, cuisinière ordinaire, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison;

Sarah, griffonne âgée d'environ 16 ans, domestique de maison;

Maria, griffonne âgée d'environ 16 ans, domestique de maison;

Jean, négresse âgée d'environ 18 ans, domestique de maison;

Emma, négresse âgée d'environ 25 ans, cuisinière ordinaire, blanchisseuse et repasseuse, ayant mal à une jambe;

Rachel, négresse âgée d'environ 18 ans, négresse de champ;

Hannah, négresse âgée d'environ 22 ans, excellente blanchisseuse, et son enfant en bas âge;

Amerintha, griffonne âgée d'environ 16 ans, femme de chambre et domestique de maison;

Cumberland, nègre âgé d'environ 35 ans, laboureur;

Dennis, nègre âgé d'environ 30 ans, laboureur.

Primus, nègre âgé d'environ 18 ans, laboureur et nègre de champ.

Charles, nègre âgé d'environ 15 ans, habitué à travailler dehors.

Hampton, griffe, âgé d'environ 28 ans, excellent maçon et plâtrier.

Ephraim, nègre âgé d'environ 30 ans, charpentier.

John, nègre âgé d'environ 25 ans, tonnelier,

Sam, nègre âgé d'environ 30 ans, charpentier;

Francis, nègre âgé d'environ 25 ans, excellent domestique de maison.

Conditions. Un tiers comptant, le reste à un crédit de 3 et 6 mois, en billets très et endossés à la satisfaction du vendeur. Les billets porteront intérêt à raison de 8 p. 0/0 par an, à partir du jour de la vente, et hypothèque sur les esclaves jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant D. J. Ricardo, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 jan—12

PAR J. B. BLACHE.
Avis aux Marchands.

IL sera vendu mardi le 1er février 1848, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre Royale et Chartres,

JACKSON, nègre de confiance, âgé d'environ 35 ans, habitué à échantillonner, marquer le tabac, pleinement garanti.

Conditions—comptant. 27jan

BELLE HABITATION, profonde et bien établie sur le coteau de Gentilly.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur,

LUNDI, 31 janvier 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, (si elle n'était pas vendue à l'amiable avant ce jour) l'habitation bien connue sous le nom de l'habitation Fleytas et située sur le chemin de Gentilly, à six milles de la ville.

Ladite habitation mesure douze arpents de face sur vingt de profondeur de chaque côté du chemin de Gentilly, ce qui est égale à vingt-quatre arpents de face sur vingt de profondeur, elle est bornée à la ligne inférieure par la propriété de B. Dornonville et à la ligne supérieure par les terres appartenant à la succession Dedrich et n'est éloignée du lac Pontchartrain que d'environ 30 arpents; les améliorations consistent en une maison de maître de cinquante pieds de face, divisée en sept appartements, avec galerie devant et derrière; deux bâtisses de cinquante pieds de face, avec double galerie, divisées chacune en quatre chambres à feu servant de logement aux esclaves; une bâtisse de quarante pieds de face avec double galerie servant de magasin; une écurie de cent pieds de long avec galerie pouvant contenir cinquante têtes d'animaux, une remise, de la poulaillerie, pigeonniers bien garnis, &c. Tous ces édifices sont presque neufs et sont tous bâtis sur sol et élevés de terre sur des en briques, la cour est très grande, entourée en pieux debouts et garnie de beaux pacaniers; il y a dessus un verger, un verger d'environ huit cents arbres choisis et environ quarante cinq arpents de terre cultivés en jardin; le tout bien égoutté, tout labouré et en pleine culture; il y a aussi cinq arpents de cannes à sucre.

L'acquéreur pourra acheter à part, prix, les animaux, charrettes, instruments aratoires, &c., de ce pendant de ladite propriété.

Conditions.—Un tiers comptant, la balance payable à un et deux ans, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale sur la propriété. En cas de non paiement à l'échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an jusqu'à parfait paiement, et ce, comme clause pénale seulement.

L'acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. 5 jan—25

Vente sans endossements de propriétés de valeur situées dans les Municipalités No 1 et No 3, augmentant tous les jours de valeur.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur,
Encoignure Conti et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 29 janvier 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse et Louis, les propriétés suivantes:

Propriétés dans la Municipalité No Un.

1o. Huit lots de terre du No 1 au No 8, situés dans l'îlet borné par les rues Franklin, Tréme, St Louis et Toulouse.

No 1 mesure 100 pieds face au Bassin Carondelet; les Nos 2 à 6 face à la rue Toulouse le No 6 formant l'encoignure des rues Toulouse et Tréme, Nos 7 et 8 face à la rue Tréme.

2o. Quatorze lots situés dans l'îlet limité par les rues St Louis, Toulouse, Marais et Villeré, avec les bâtisses qui s'y trouvent.

No 1 formant l'encoignure des rues Marais et Toulouse, mesure 25 pieds 6 pouces 7 lignes face à la rue Toulouse, sur 106 pieds 6 pouces 7 lignes sur la rue Marais; les nos 2, 3, 4, 5, face à la rue Toulouse, ont 25 pieds 6 pouces 7 lignes, le No 6 formant l'encoignure des rues Toulouse et Villeré mesure 25 pieds 6 pouces 7 lignes sur cette première rue et 106 pieds 6 pouces 7 lignes sur la rue Villeré les lots Nos 12 et 13, faisant face à la rue St Louis.

Le lot No. 17 mesure 24 pieds 8 pouces 6 lignes sur la rue des Marais, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, les banquettes ainsi que les entourages sont faits.

3o. Deux lots superbes dans l'îlet 35, borné par les rues Conti, Bienville, Villeré et Robertson.

No 1 forme l'encoignure des rues Villeré et Conti, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur la rue Conti, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur la rue Villeré.

No 2 joignant le No 1 mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur la rue Conti, sur la même profondeur les banquettes et les barrières sont faites.

4o. Quatre lots dans l'îlet borné par la promenade Carondelet et les rues St Pierre, Robertson et Claiborne.

5o. Dix lots de terre, de No 1 à No 10, situés sur le grand route St Jean; ces terres sont très hautes.

6o. Un grand lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, connu sous le nom de Jardin Fané, Nouvel sur le Chemin du Bayou, encoignure Villeré.

Propriétés dans la 3e Municipalité.

7o. Six lots de terre dans l'îlet No 53, borné par les rues Prosper, Français, Bolelet, l'Union, numérotés 1, 10, 11, 12, 21 et 13 les Nos 1, 10 et 11 faisant des encoignures.

8o. Onze lots de terre, dans l'îlet No 54, borné par les rues Français, l'Union, St-Antoine et Josephine; lots numérotés 1, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 22, 23 et 24 lots 1, 10, 13 et 22, formant les encoignures.

9o. Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Français, Champs Elysées, l'Ombat et Garçat.

10o. Deux lots de terre à l'encoignure des rues Duel et Bagatelle.

11o. Six lots de terre dans le faubourg Washington, îlet 14, borné par les rues Bons-Enfants, Indépendance, Congrès et Amour, lots Nos 12, 13, 14, 15, 16 et 17.

12. Six lots de terre dans le faubourg Washington Nos 6, 7, 8 et 9 de l'îlet No 13, chacun d'eux face à la rue des Bons Enfants, ayant une profondeur de 103 pieds 6 pouces, lignes parallèles; le No 9 formant l'encoignure des rues Bons Enfants et Port.

Les Nos 1 et 2 dans l'îlet No 12, faisant face aussi à la rue des Bons Enfants.

13o. Les trois-quarts d'un lot de terre No 15, dans le faubourg Franklin, îlet No 59 borné par les rues Bons-Enfants, Marigny, Morales et Mandeville.

14o. Dix lots de terre dans l'îlet No 1, borné par les rues Champs-Elysées et les rues Bons-Enfants, Marigny et Morales. Ces lots sont les Nos 2, 6, 4, 5, 13, 14, 15, 16, 17 et 18. Sur ledit îlet, est le dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique, et ce morceau de terre est maintenant d'une grande valeur, et le devient tous les jours davantage, de tels placements ne peuvent manquer d'être très avantageux. Le No 2 mesure 36 pieds face à la rue des Bons Enfans, sur une profondeur de 103 pieds 4 pouces.

Le No 6 forme l'encoignure des rues Champs-Elysées et Bons Enfants, et mesure sur la première 34 pieds 5 pouces 4 lignes et sur la rue des Bons Enfants 103 pieds 9 pouces 4 lignes.

Le No 8 fait face aux Champs-Elysées.

Les Nos 4 et 5 face à la rue des Bons-Enfants.

Les Nos 16, 17 et 18 face à la rue Morales: pour plus amples informations, voyez le plan.

15o. Un lot de terre No. 3 dans l'îlet borné par les rues Bons-Enfants, Musique, Enghien et Amour, mesurant 32 pieds face à la rue des Bons Enfants sur 109 pieds de profondeur.

16o. Six lots de terre situés au faubourg Washington. Lot No 1 dans l'îlet No. 40 formant l'encoignure et ayant 31 pieds sur la rue de l'Indépendance, sur 95 pieds sur la rue Célestine.

Lot No 1 dans l'îlet 32 faisant l'encoignure et mesurant 31 pieds sur la rue de l'Indépendance par 94 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur la rue Prosper; les lots Nos 2, 3, 4 et 5, mesurent 32 pieds face à la rue Indépendance sur une profondeur de 94 pieds, 9 pouces, 4 lignes. pour plus amples informations, voyez le plan.

17o. Deux îlets au faubourg Franklin, No 116, ayant à la mesure française, 300 pieds sur la promenade Washington, 300 pieds sur la rue Musique, et 253 sur les rues Libéraux et Laforce, No 107, ayant aussi, à la mesure française, 300 pieds sur la rue Piantin, 300 pieds sur la promenade Franklin et 253 pieds sur les rues Laforce et Libéraux.

18o. Deux lots dans le faubourg Washington, îlet No 16. No 2, ayant 29 pieds 2 pouces sur la rue Morales, entre la rue Port et Promenade Lafayette, sur une profondeur de 100 pieds.

No 3 ayant 29 pieds 2 pouces, sur la rue Morales, entre la rue Port et Promenade Lafayette, sur une profondeur de 100 pieds.

Conditions de la vente.—Un quart comptant et la balance en billets à l'ordre de l'acheteur à 6, 12, 18 et 24 mois, assurés par hypothèque et portant intérêt à raison de 6 pour cent du jour de la vente et à 8 pour cent par an du jour de l'échéance, jusqu'à paiement final.

Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire, aux frais des acheteurs. Si le vendeur le désire l'acheteur sera tenu de faire assurer les propriétés bâties et de lui transférer les polices, qui resteront entre ses mains, jusqu'à ce que les billets soient payés.

Les paiements comptant devront être déposés chez le notaire, dans les 48 heures qui suivront l'adjudication.

La date à laquelle les propriétés seront livrées aussi bien que les baux de certaines, et autres informations seront stipulés à la vente par l'encanteur.

Ces propriétés seront vendues d'après un plan dressé par L. Surgi, voyer de la municipalité No. Un déposé au bureau de l'encanteur avant la vente et à la Bourse St-Louis, le jour de la vente. 18jan

A. SOUBIE, rue de Chartres No 160.

A REÇU et offre à vendre un grand assortiment de FUSILS de chasse de manufacture anglaise.

Ces armes, expressément commandées pour cet établissement, sortent des ateliers de "J. R. COOPER," fabricant déjà fort avantageusement connu dans la Louisiane.

Pistolets à six coups et accessoires de chasse.
25sept—6m

AVENDRE en débarquement du navire Bangor de Bordeaux:
54 barils vin blanc Haut-Sauterne.
—En magasin—.
10 barriques bon vin ordinaire.
30 do vin de Médoc supérieure qualité.
20 quarts pipes réelle eau-de-vie de Cognac.
100 caisses fruits à l'eau-de-vie.
100 do cerises à l'eau-de-vie.
300,000 bouchons de toutes qualités, par
Par POUGET, fils,
18 jan 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS,

1000 Caisses maintenant en magasin, comprenant un assortiment général, assortiment de marchandises de saison, bons pour la ville et la campagne, à vendre par
G. W. DUNBAR,
28 déc 30, rue de la Douane.

DIVERS.—150 paniers champagne [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

JEUDI [illegible] à l'Arcade [illegible] les lots de terre ci-après [illegible] dans les paroisses d'Iberville, Pointe Coupée, [illegible], Plaquemines et Terrebonne [illegible]. La vente commencera à midi.

Terres à Iberville.

No. Cert.		Sect.	Town.	Range.		No Acres.
1186	lots 2&3,	93	7	9		177,36
870	N W qr.	95	7	9		160,10
861	S E qr.	95	7	9		160,10
878	N W qr.	96	7	9		159,66
880	S W qr.	96	7	9		158,40
875	S E qr.	96	7	9		158,40
886	N W qr.	97	7	9		158,44
887	S E qr.	97	7	9		158,46
877	lot 2	98	7	9		70,60
1194	lots 2&3,	43	8	10		160,04
1195	lot 6	45	8	10		125,18
1183	N E qr.	46	8	10		158,60
1182	S E qr.	46	8	10		156,06
1203	S W qr.	47	8	10		158,96
1188	S E qr.	41	8	10		159,66
1167	lot 2	38	8	10		165,75
1166	lot 1	38	8	10		150,50
1176	lots 3 & 4,	38	8	10		159,26
1169	N E qr.	39	8	10		159,66
1177	N W qr.	39	8	10		159,66
1173	N W qr.	40	8	10		158,66
1175	N W qr.	40	8	10		158,66
1187	N E qr.	40	8	10		159,56
1205	N W qr.	48	8	10		159,66
1190	N W qr.	49	8	11		159,66
869	N E qr.	97	7	9		171,56
876	N E qr.	96	7	9		160,66
866		96	7	9		159,40
338	1/2	34 & 77	7	9 & 10		137,01
339	1/2	2	8	9	Bay. Maringouin	
339	1/2	55	7	9	do.	166,93
340	1/2	66	8	10	do	
351	1/2	78	7	10		
352	1/2	3	8	10		
353	1/2	12	8	10	do.	178,50
333	1/2	79	7	10		
333	1/2	4 & 29	8	9 & 10	do.	192,76
334	1/2	5 & 30	8	9 & 10	do.	195,45
354	1/2	6 & 31	8	9 & 10	do.	164,10
355	1/2	41 & 32	8	9	do.	219,10
332	1/2	49	8	9	do.	142,27
344	1/2	48	8	9	do.	147,97
347	1/2	17	8	9	do.	152,07
347	1/2	40	8	9	do.	167,28
350	1/2	44	8	9	do.	170,25
354	1/2	11	8	9	do.	172,93
337	1/2	31	8	9	do.	183,44
346	1/2	57	8	9	do.	190,96
342	1/2	56	8	9	do.	194,87
330		51	8	9	do.	166,27
369		53	8	9	do.	148,00
874		99	7	9	do.	134,17
896	N W qr.	97	7	9	do.	160,40
345		39	8	9	do.	168,00
349		42	8	9	do.	148,56
353	N W qr.	94	7	9	do.	160,85
344	1/2	45	8	9	do.	151,93
333	1/2	33	8	9	do.	167,39
335	1/2	34	8	9	do.	161,31
361		35	8	9	do.	155,52
377		36	7	10	B. Gro. Tête	241,79
376	1/2 S W qr.	32	8	11	do.	150,40
379	S W qr.	40	8	11	do.	156,66
360	1/2 S E qr.	41	8	11	do.	160,76
360	N W qr.	41	8	11	do.	160,76
416		14	7	10	do.	177,09
1168		13	8	10 & 11	do.	396,47
1178		12	8	10 & 11	do.	400,34
1179		9	8	11	do.	356,64
1180		6	8	11	do.	244,35
1084	lot 2 de	51	8	11	do.	111,56
1365	S W qr.	51	8	11	do.	159,16
366	1/2 S E qr.	51	8	11	do.	159,16
1188		40	9	11	B. Plaquemine	165,70

Terres à la Pointe-Coupée.

No. Cert.		Sect.	Town.	Range.		No Acres
1193		39	4	8	R. Fordoche	160,00
1191	1/2 lots 1 & 3,	92	4	8	do	155,97
1192		9	4	8	do	156,00
495	lots	3 & 4, 116	6	9	do	156,00
1193		90	6	9	R Gros Tête	129,61

Terres à Ouest-Bâton-Rouge.

No. Cert.		Sect.	Town.	Range.		No. Acres
1586	1/2 S W qr.	18	6	11		160,00
1584	1/2 S E qr.	18	6	11		160,00
1594	1/2 N W qr.	19	6	11		160,00
1592	1/2 N E qr.	19	6	11		160,00
1596	1/2 S W qr.	19	6	11		160,00
1588	1/2 N W qr.	17	6	11		160,00
1583	1/2 S W qr.	17	6	11		159,60
1582	1/2 N W qr.	17	6	11		159,60
1581	1/2 S W qr.	27	6	11		160,00

Terres à Plaquemines.

No. Cert.		Sect.	Town.	Range.		No. Acres
1379		35	19	17		161,54
1380		15	19	20		161,14
1154		15	16	16		161,14
1156		25 & 3	19	17 & 16		164,57
879		13	19	16		161,57
896		10	19	16		161,66
879		17	19	16		133,64
878		3	19	17		226,00
878		2	19	16		601,06
876		15	17	16		161,59
886		16	17	16		160,10
885		12	17	15		143,52
883		5	16	16		147,00
1164		15	20	16		155,82
1167		35	19	15		160,00
1160		4	20	20 & 20		161,97
876		3	19	20 & 20		160,11
1068		29	19	E 17 E		161,34
1089		20	19	17		160,08
1093		31	19	17		156,92
1092		18	19	17		156,02
1094		16	19	17		159,06
1093		3	19	17		161,09
1116		26 & 4	19	17 & 18		161,09
1157		11	19	16 E		163,85
1159		8	20	W 20		161,74
1164		9	20	16		160,00
1589		27	21	E 19 E		161,44
1160		16	19	15		160,00
1161		41	20	16		161,30
1162		17	20	15		159,92
1163		18	20	16		157,90
1164		17	19	16		159,00
886		4	8	W 11 E		136,43
1576		35	9	11 E		147,08
1583		5	9	12 E		160,00
1585	1/2 S W qr.	14	9	11		164,60
1587		32	9	11		160,00
1586		27	9	11		160,00
1586	1/2 N W qr.	19	9	11		165,10
1177		4	20	20 & 20		160,00
1175		3	20	20 & 20		161,17
1173		5 & 30	20	20 & 20		161,17
1175		5 & 30	20	20 & 20		161,69

Terres à Terrebonne.

No. Cert.		Sect.	Town.	Range.		No. Acres
2005		7	8	W 11		209,54

Terres à l'Assomption.

No. Cert.		Sect.	Town.	Range.		No. Acres
1197	S W qr.	53	15	15		12,34

Terres dans la paroisse de Livingston.

No. Cert.		Sect.	Town.	Range.		No. Acres
342	lots 1,3,4,5,6	29	8	8. 5 E	Springfield	515,76
343	N W qr. de	32	8	8. 5 E.	do	161,50
344	S W qr. de	29	8	8. 5 E.	do	160,34
345	lots 1, 2, 3	30	8	8. 5 E.	do	531,60

* Ces trois certificats seront vendus pour le compte et risque de M. Decier, qui n'a pas rempli les conditions de la vente qui lui avait été faite le 17 février 1847.

* Ces trois certificats seront vendus pour le compte et risques de Tagnafer, qui n'a pas rempli les conditions de la vente qui lui avait été faite le 17 [illegible] 1847.

Conditions de la vente.—Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à la satisfaction, payables à la Banque de la Louisiane, à la Nouvelle Orléans portant intérêt à raison de six pour cent par an, du jour de la vente, et huit pour cent par an, jusqu'à paiement final, en cas de non paiement à échéance, et garantis par hypothèque sur les propriétés.

Les titres des États Unis ont été retirés pour toutes les terres ci-dessus offertes en vente, et seront remis à l'acheteur avec titres de quittance du vendeur. Les acheteurs prendront eux-mêmes possession à leurs propres frais.

Les actes de vente seront passés pardevant H. B. Cenas, aux frais des acquéreurs. Le comptant devra être payé, entre les mains du notaire dans les quarante huit heures suivant la vente.

Les plans de ces diverses propriétés sont exposés au bureau de MM. Beard, Calhoun & Co, à l'Arcade de Banks. 10 jan—☞

Succession de feu James Lee et Eliza Comas, sa femme.

ETAT DE LA LOUISIANE

COUR du Second District Judiciaire de la paroisse de Plaquemines.—En vertu d'un ordre de Cour sous la date du 27 décembre 1847, et qui m'a été adressé par l'honorable Cour du Second District Judiciaire pour la paroisse de Plaquemines, je procéderai à la vente à l'encan, lundi 7 février 1848 à onze heures, à la porte de la maison de Cour de la Pointe à Hache, des propriétés suivantes:

1o. Une certaine étendue de terre, avec maisons, améliorations, droits, privilèges, coutumes et servitudes, chemins et appartenances qui en dépendent, situé en cette paroisse à environ soixante cinq milles au dessous de la ville de la Nlle Orléans, face au côté ouest du fleuve Mississipi, bornée d'un côté partie supérieure par le Bayou des Liards et dans l'inférieure par le petit Bayou des Liards, contenant neuf cent soixante trois arpents et trois cents toises de superficie; aussi les esclaves suivants:

2. SAM, nègre de champ, âgé de 45 ans.
3. SCOTT, mulâtre do do 35 "
4. DICK, do do do 30 "
5. WASHINGTON, griffe, do do 25 "
6. ANDERSON, nègre, do do 19 "
7. FRIDAY, do do do 33 " marron en ce moment ci.
8. JOE, do do do 16 "
9. DOCTEUR, do do do 14 "
10. PAUL, mulâtre, do do 10 "
11. NANEY JACKSON, négresse, âgée de 35 ans et son enfant MOLLY ANN, âgée d'environ 9 ans.
12. SOPHIE, négresse de champ, âgée de 26 ans, avec ses enfants, Sally, âgée de 9 ans, Alick, de 5 ans, Jacob et Isaac, jumeaux d'un an.
13. NELLY, négresse de champ, avec ses enfants, Mary, âgée de 7 ans, Eliza, de 5 ans et Edmond, de 2 ans.
14. ELLEN, mulâtresse de champ, âgée de 26 ans, avec son enfant Minty, âgée de 3 ans.
15. NANCY BLACK, mulâtresse de 35 ans, servante de maison, avec son enfant Mosauri, de 5 ans.
16. MINTY BLACK, mulâtresse de 26 ans, avec son enfant Roach, de 2 ans.
17. MARIA, négresse, âgée d'environ 22 ans.
18. NELLY, do do do 1 do
19. FRANK, négrillon orphelin de 6 ans.
20. HARRIET, do do 4 do

Aux termes et conditions ci-après.

1o. La terre au sixième comptant, la balance en six portions égales, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque sur la propriété vendue, jusqu'à final paiement et faits payables à 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ans, à la Banque de la Louisiane, en la ville de la Nouvelle-Orléans.

2o. Les esclaves un quart comptant, et la balance payable en deux portions égales, en billets endossés, portant hypothèque sur les esclaves vendus jusqu'à final paiement, et payable à la Banque de la Louisiane, en la ville de la Nouvelle-Orléans, à un et deux ans de date, les dits billets devront être endossés par des personnes responsables.

Paroisse de Plaquemines, 27 décembre 1847.
T. L. HUFF.
3 janv—13,3pe Shérif de la paroisse Plaquemines

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Le 21 janvier 1848.
Conseil de la Municipalité No Trois.
Séance de lundi 17 janvier 1848.

RÉSOLU que le maire soit et demeure autorisé à recevoir des soumissions cachetées pendant 10 jours pour la confection des banquettes à faire aux rues nouvellement ouvertes, de la propriété de Mme Colar et devant Mager, bien entendu que ces banquettes devront être confectionnées en briques du lac et en curb et gutter stones avec les 3 pieds de pavage, le tout payable en billets de cette corporation à 4, 8 et 12 mois, portant intérêt à raison de 7 p. 0/0, et en cas de non-paiement, les revenus de taxes au pair sur lesdits terrains jusqu'à concurrence du coût desdites banquettes.

(Signé) P. BRUZENEAU, Recorder.
Approuvé le 20 janvier 1848.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme:
A. MAZUREAU, Secrétaire.

Conformément à ce qui précède, avis est par le présent donné que des soumissions cachetées pour la confection des banquettes mentionnées ci dessus, seront reçues au bureau de la Mairie jusqu'au 7 février prochain. A. D. CROSSMAN,
24janv Maire.

MARCHANDISES sèches en débarquement et à vendre par les soussignés.

Couvertures de laine bleues, blanches, grises et vertes; kerseys et linseys; coton écru pour nègres, étoffes blancs et écrus de 3/4, 7/8, 4/4, 5/4, 6/4, 9/4, 10/4 et 12/4 de large; gingas coton à [illegible]; de[illegible] des manufacturiers Munroe Fall et Co, Hamilton et Yorke; coutils à matelas; cotonnade légère à carreaux; de [illegible] de épaisses [illegible] toiles anglaises, mouchoirs bleus et rouges; [illegible]

F. [illegible]

[illegible]

VENTES DU JOUR

[illegible]
PAR [illegible] & NEVIUS,
[illegible]

AUJOURD'HUI jeudi, [illegible], il sera vendu à [illegible]

Un assortiment général de comestibles, consistant en partie de [illegible], porc, bœuf, café, thé, sucre, blanc de baleine, chandelles de suif, savon, eau de vie, genièvre, whiskey, vinaigre, huile, riz, tabac, cigares, lin, fromage, &c. 27 jan

PAR SYKES & HYDE.
A. Devall, Encanteur.

Vente sans réserve, de Bottes, Brodequins, Souliers et Habillements.

AUJOURD'HUI jeudi, 27, à 10 heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, No. 31, rue des Magasins, pour compte de qui il appartiendra, 28 caisses bottes, brodequins, souliers et habillements, en bon assortiment.

A midi—80 balots de fer en feuilles, légèrement endommagé dans le voyage d'importation.

Immédiatement après, des comestibles, provisions et liqueurs. 27 jan

Vente de Cuivre et Ancre, pour le compte de qui il appartiendra, sous l'inspection des gardiens du port.

PAR BEARD, CALHOUN & Co
P. E. Layet, Encanteur

IL sera vendu à leur magasin d'encan, aujourd'hui jeudi, à 4 heures, sur la Levée, vis-à-vis la place d'Armes

Un lot de vieux cuivre et
Une ancre cassée.
Conditions comptant 27 jan.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu le jeudi, 27 janvier 1848, à quatre heures de l'après midi, sur la Promenade Carondelet, en face du Vieux Bassin, No. 230

Une quantité de poterie consistant en.
Pots de fleurs, de 3 à 12 pouces.
Pots à lait.
Jarres, marmittes,
Jugs à bec, casseroles
Jugs catalane, pots à beurre
Soupières, jarres pickeleuses
Terrines à lait, bols, et une quantité d'autres articles trop longs à énumérer
Conditions: Comptant 25 jan—2

Vente pour cause de départ.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu le 27 janvier 1847, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, les esclaves suivants, savoir

CHARLOTTE négresse d'environ 24 ans, avec ses deux enfants, Henry, d'environ 5 ans et Charles, d'environ un an.

Charlotte est très bonne cuisinière, très bonne blanchisseuse et repasseuse, très bon sujet pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions, comptant.

L'acte de vente pardevant J. Lacour, notaire public. 24 jan—3

VENTES A L'ENCAN.

Vente à terme.
BOTTES, SOULIERS, CHAPEAUX
PAR MORPHY & NEVIUS,
Wm. P. Scott, Encanteur

MARDI 1er février, le 1er il sera vendu à 10 heures, au No 24 rue de la Douane, et pour clore une consignation, un grand et bel assortiment de

Bottes, Souliers, Chapeaux, &c,

comprenant toutes les qualités et variétés différentes d'un grand stock.

Les Marchandises et Catalogues seront prêts pour l'examen, de bonne heure avant la vente.

Conditions libérales, et que l'on fera connaître à la vente. 24 jan

765 acres de belle terre dans Est-Bâton-Rouge.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur

MARDI, 1er février 1848, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, si elle n'était vendue avant ce jour, une belle portion de terre dans la paroisse d'Est Bâton Rouge, contenant 765 1/2 acres de superficie, faisant face à la Rivière Comite, à douze milles de Bâton Rouge. La dite propriété est bien boisée et convenable autant pour la culture du coton que celle de la canne à sucre. Le chemin qui y conduit est excellent. Un plan de la dite propriété est visible au bureau de l'encanteur.

Conditions: La moitié comptant, et le reste à un crédit de douze mois avec un intérêt au taux de huit pour cent. 1 janv—12

Douane de la Nouvelle-Orléans.
Département de la Trésorerie, 27 novembre 1847.

DES soumissions cachetées, pour les matériaux désignés ci-dessous, seront reçues jusqu'au premier lundi de février 1848, au bureau des Commissaires nommés pour l'érection de la Douane de la ville de la Nouvelle Orléans.

18,500,000 bonnes briques bien cuites, la dimension exacte en sera donnée.

14,000 barils chaux fraîche,
7,000 do ciment hydraulique,
35,000 do sable fin. (Le tout plus ou moins)

Les matériaux ci-dessus devront être délivrés à la Nouvelle-Orléans, aussi près que possible du lieu où est maintenant la Douane, et en telle quantité qu'il sera requis, conformément aux appropriations faites par le Congrès.

Les propositions seront adressées à MM. Denis Prieur, Alcée Labranche et Wm M. Girod, commissaires pour l'érection de la Douane de la Nouvelle Orléans, portant pour titre: Propositions cachetées pour fournitures de matériaux pour l'érection de la Douane de la Nouvelle Orléans.

Lorsque les propositions auront été ouvertes par les commissaires, de concert avec l'inspecteur des prix, avec leurs réflexions et recommandations pour être soumises au département.

La communication des Commissaires sera adressée au premier contrôleur de la Trésorerie, qui, d'accord avec le premier auditeur de la Trésorerie, donneront par écrit au département, leurs réflexions relatives aux propositions. Le droit de rejeter des propositions est réservé.

De bonnes sécurités seront requises afin de garantir l'accomplissement fidèle des conditions faites pour la fourniture des matériaux mentionnés ci-dessus.

R. J. WALKER
Secrétaire de la Trésorerie.
7 déc—au 1er lundi de fév.

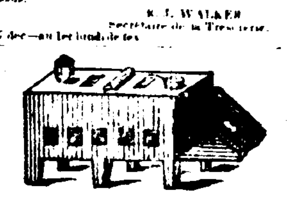

B. ANTOGNINI.
RUE CONTI, No 46.

Fabrique de Billards et de Fournitures de billards.

On y trouvera toujours des assortiments complets pour établir de suite les [illegible] à bas prix [illegible] billard de bois [illegible].

B. Antognini tient en [illegible] New York.

Billards [illegible]

Il se charge aussi de toute sorte d'ouvrages de menuiserie et ébénisterie, dans le style le plus moderne. 1er déc

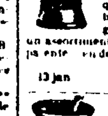

Soluté de quinine do do [illegible], acide tartrique en poudre et en cristaux; do acétique concentré, de citron; que très blanc; jus de citron frais; nouvel blanc purifié, préparations de Dr. [illegible] gal, de Philadelphie, do de Moffat, et un assortiment complet de drogues et médicaments en débarquement et à vendre par

H. BONNABEL
13 jan Droguiste, rue Tchoupitoulas

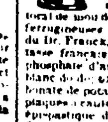

DROGUES ET MEDICAMENTS
récemment reçus

Sirop anti-phlogistique de Briant élixir anti-glaireux de Guillié; sirop anti-scorbutique de Portal; sirop pectoral de mou de veau; sirop pectoral de Nafé; pilules ferrugineuses de Vallet; pilules de gomme de Quinine du Dr. Franck, le tout véritable.—Hydriodate de potasse français beau phosphate de soude do do phosphate d'ammoniac do do; oxide de bismuth blanc do do; carbonate de potasse blanc do do bicarbonate de potasse do do; acide citrique blanc do do plaques à cautères en gommes et en ferblanc; papier épispastique de Vée, papier à cautères ordinaire fleurs de violettes; do de mauve; do de guimauve, do de coquelicot; do de pied de chat; do de bouillon blanc; do de camomille; do de tilleul; racine de guimauve; do de bardane; do de patience; do d'angélique, à vendre par P. CUSACHS,
13 jan Encoig. Condé et St Philippe

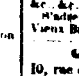

POTERIE
DE
MANDEVILLE.

POTS à fleurs, jugs, jarres, vases pour table et cuisine, pots à lait et autres, terrines, bols, &c. &c.

S'adresser au dépôt à la Nouvelle Orléans, au Vieux Bassin, promenade Carondelet, 230. 12jan

Garthwaite, Payan & Co.
10, rue du Canal, entre Chartres et V.-Levée,

ONT reçu par les navires suivants, Southern, Manchester et Richard Cobden, qu'ils offrent à des prix excessivement bas pour du comptant ou l'équivalent les marchandises suivantes, par eux manufacturées:

Habits et lévites en drap français, anglais, allemand et américain, de couleur noire et bleue; paletots, paletots sacs; habits vestes nouveau genre à la Cerro Gordo et à la d'Isany, de casimir anglais et américain; tweeds unis, à carreaux, couleur fantaisie et noirs.

Pantalons casimir, satin laine et drap noir français, casimir noir à côte et à maille, casimirs fantaisie de toutes couleurs, à carreaux, à raies et gris de fer, satinet ou casimir américain, moitié laine et coton, noir, vert, bleu uni, gris de fer, à carreaux, à raies et noir uni, casimir uni et de fantaisie, cotonnade française et américaine et log cabin pour nègres, mérinos noir, français, allemand et anglais.

Gilets de dessous, cachemire fantaisie, velours soie noire, satin noir et de couleur, alépine noire, basin blanc et de toutes sortes de couleurs, poil de chèvre unis et de couleur, soie croisée française, de Barrata, noirs, à raies, à fleurs et à carreaux, étoffes de Paris à dessins, à fleurs d'argent et à fil d'or pour soirées et bals, fonds blanc, bleu clair et paille, article tout nouveau.

Chemises toile d'Irlande, coton devant toile, toile à raies et à dessins, indienne, coton à raies, Hugal, Hickory, tricots blanc écru et couleur de laine, tricots laine, mérinos, d'hiver et d'été.

Articles assortis—Bretelles gomme élastique des manufactures françaises et américaines; chaussons anglais et allemands; coton écrudu prix de $1 à $3 la douzaine; cravates soie noire; cols satin noir et fantaisie; idem poil de chèvre, noir et gris; idem d'alépine noire; faux cols de toile; caleçons de toile d'Irlande; coton croisé et uni, blanc et écru, idem blanc et écru; coton uni; flanelle blanche; idem de molleton blanc et écru; gants de peau noire et blanche, de la célèbre marque Chaussor, & Co; coton; flanelle et soie de toute couleur; un assortiment de cravates d'été, de mouchoirs de poche, batiste blanc et de couleur; 200 ceint de malles de 4 chaque et de 3 chaque, couvertes en peaux et en toile cirée, parapluies soie des Indes et coton, de $2 à 34 pouces.

Les habitants, marchands, pacotilleurs et le public, sont respectueusement invités à venir examiner les marchandises ci-dessus, avant de faire leurs achats ailleurs. Le peu d'habillements d'hiver qui nous restent, sont à vendre à bas prix. 19janv

PRUNES—25 caisses prunes de la nouvelle récolte, qualité supérieure, en jarres et bouteilles parentes, en débarquement du navire Vistula de Bordeaux, et à vendre par

A. CARRIÈRE,
20 déc 94, Vieille Levée.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Alesio venant du Havre, les articles suivants:

Bas coton, gris et couleurs, assorties pour femmes et fillettes,
Bas fleurette, diverses qualités,
Mouchoirs batiste de toutes qualités,
Gants coton mi-doigts,
Ombrelles grandes nouveautés,
Cols mousseline brodés, garnis et montés,
Corsets de tous les genres,
Parapluies soie noire et couleurs.
Peignes buffle, imitation buffle et corne,
Bonnets de soie noire,
Bas coton blancs, pour femmes,
Gants filet, mitaines do,
Bretelles soie, nouveauté,
Do [illegible], double patte, bouclées dans le dos,
Voilettes noires et blanches,
Bracelets, boutons et chaînes, [illegible]
[illegible]

VENTES [illegible]

Marchandises [illegible]
PAR SYKES & HYDE
A. Devall, Encanteur

IL sera vendu [illegible] marchandises [illegible]

[illegible] 1 do [illegible] 1 do toile fil 1 do toile pure; 1 do drap [illegible] batiste fil imprimé [illegible] 1 do [illegible] Taylor; 1 do cols [illegible]; 1 do mouchoirs fil Britannia; [illegible] Rough and Ready, 1 do [illegible] 27jan—8

Vente [illegible] réserve, renvoyée.
Vente par catalogue de marchandises françaises et anglaises

PAR SYKES & HYDE
A. Devall, Encanteur

VENDREDI, 28 courant, à 10 heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, No 31, rue des Magasins [illegible]

[illegible] soieries de fantaisie, se composant en partie de glacé, poult de soie, soies brocards et unies, jaconats de Barège unis et à dessin, mousselines, guinghams, organdis, dentelles, mousselines suisses, soie de Barège unie et à carreaux, crêpe des Indes, schalls et écharpes Thibet, gants de peaux de chevreau, gants de Bageau de Berlin, mouchoirs de batiste, mouchoirs brodés et unis, mouchoirs de soie gros Taylor, bonnets brodés, colliers riches, rubans satinés de Bonnet, dito unis, dentelles à fleur, satin couleur changeante, soieries, guimpes, dito, &c, &c.

AUSSI

25 caisses parapluies de soie et coton, laine et cannes de fer.

Conditions à la vente

Le catalogue des marchandises sera prêt de bonne heure le jour de la vente. 27jan

Maison et Terrain sur la rue Philippa
Succession de Mme Rachel Bannister—Pour le compte des anciens acheteurs.

PAR BEARD, CALHOUN & Co
P. E. Layet, Encanteur

VENDREDI, 28 courant, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, pour le compte de M. W. McCrady qui a manqué de remplir les conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 20 novembre 1847. Ladite vente ayant été faite par et en vertu d'un ordre de Cour de l'honorable E. A. Canon, agissant pour l'honorable J. McHenry, juge de la première cour judiciaire de la Nouvelle Orléans, sous date du 16 juillet 1847, les propriétés suivantes, savoir

Un certain lot de terre sous le No 3, situé dans l'îlet borné par les rues Julia et Philipa, promenade du Coton et débarcadère Mobile ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, ce lot ayant 25 pieds, à la rue Philipa, sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations se composent d'une maison en bois à deux étages.

Conditions—Un quart comptant, balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, sur billets très et endossés à la satisfaction de l'exécuteur et portant intérêt jusqu'à paiement final.

Acte de vente pardevant L. Herman, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27jan

Domestique de maison &c.
PAR BEARD, CALHOUN & Co,
P. E. Layet, Encanteur

VENDREDI 28 courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks:

[illegible] âgée de 20 ans, créole, d'un excellent [illegible] bonne blanchisseuse et repasseuse, [illegible] couturière pleinement garantie

Conditions, comptant.

Acte de vente pardevant J. R. Beard, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 jan

Vente sans réserve.
PAR S. GUINAULT, Encanteur

IL sera vendu le vendredi 28 janvier 1848, à midi précis à la Bourse de la Cité, rue St Louis.

Un lot de terre situé au faubourg Washington, district Montreuil, en cette ville, désigné sous le No 35, sur le plan de dit [illegible] déposé en l'étude de Théodore Amos notaire, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y sont construites, consistant en une maison de cinq appartements, deux cabinets, cuisine, chambre à domestique, écurie, &c, et les banquettes sont faites et pavées.

Conditions: Moitié comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets sans endossement portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 20j

Propriété de valeur, rue Gravier, pour être vendu sans réserve.

PAR BEARD, CALHOUN & Co,
P. E. Layet, Encanteur

SAMEDI, 29 courant, à midi, il sera vendu à l'enchère, à l'Arcade de Banks,

Deux lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Gravier, Baronne, Carondelet et Union et désignés sous les Nos 11 et 12, suivant un plan dressé par L. Bringier, voyer général, sous la date du 21 décembre 1835, et déposé au bureau de H. B. Cenas, notaire public. Le lot No 11, mesure 25 pieds face à la rue Gravier, sur 25 pieds de largeur à l'arrière, par une profondeur de 91 pieds 9 pouces 1 ligne sur la ligne du côté opposé, le divisant du No 11. Le lot No 12 mesure 25 pieds face à la rue Gravier, et 25 pieds de large sur l'arrière par une profondeur de 99 pieds 6 lignes sur la ligne du côté joignant le No. 11, et 97 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne du côté opposé et le séparant du No. 13, tous mesure américaine.

Un plan sera exposé à l'Arcade.

Conditions—Moitié comptant, la balance à 12 mois sur billets portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement. S'ils n'étaient pas payés à l'échéance, ils porteront intérêt à 8 p. 0/0 par an jusqu'à paiement final.

Actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire, aux frais des acquéreurs. 25jan

Deux propriétés de valeur au faubourg Tremé.

PAR M. BARNETT, Encanteur

SAMEDI 29 courant, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis

TROIS LOTS DE TERRE, situés au faubourg Tremé (Première Municipalité), désignés sous les Nos 1, 2 et 3, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Villeré, Conti et Robertson, suivant un plan qui sera exhibé à la bourse le jour de la vente; les lots Nos 1 et 3 mesurent 31 pieds, 11 pouces 5 lignes face à la rue Conti, sur 79 pieds de profondeur, et face à la rue Robertson. Le lot No 2 adjacent au No 1 mesure 31 pieds 10 pouces, 6 lignes, face à la rue Robertson, entre les rues Bienville et Conti, par 63 pieds 11 pouces, 3 lignes de profondeur. Le lot est bâti d'une maison neuve double, cour et citerne en très bon état.

Conditions—L'acheteur assumera le paiement d'un billet de $900, portant intérêt à 8 pour cent par an de ce date, et payable le 1 janvier [illegible] quel billet [illegible] balance [illegible] comptant et [illegible] pour cent par an jusqu'à la date jusqu'à échéance [illegible] final.

Acte de vente pardevant Alphonse Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 24 janv

104 Lots de Terre de Valeur dans le Nouveau Faubourg Marigny, sans réserve.
PAR M. BARNETT jeune, Encanteur.

JEUDI 3 février, [illegible] à la Bourse St Louis [illegible] lots de terre, contenant [illegible] dans le nouveau faubourg Marigny [illegible] par les numéros 49, 50, 51 et 52 [illegible] rues Saulnier, Prosper, [illegible], Annette, St Bernard et [illegible] le 13 [illegible] 1847, [illegible] à la Bourse [illegible] faubourg Marigny, [illegible] du Railroad Pontchartrain.

Conditions—Un quart comptant, balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, sans endossement, mais portant hypothèque sur les propriétés. Les billets qui ne seront pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an, jusqu'à paiement final.

Actes de vente pardevant Edward et Alphonse Barnett, notaires, aux frais des acquéreurs. 24 jan

Propriété de valeur améliorée sur la rue du Canal.

PAR BEARD, CALHOUN & Co
P. E. Layet, Encanteur

SAMEDI, 29 janvier, il sera vendu à l'Arcade de Banks, à midi,

Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues du Canal, Douane, Dauphine et Bourbon, avec les améliorations qui s'y trouvent, se composant d'une maison double, en briques, ayant 4 grandes chambres et galerie sur le derrière [illegible], pièces et autres lieux, [illegible] &c. Ledit lot mesure 31 pieds 11 pouces, 6 lignes et demie de face, rue du Canal, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Cette propriété est très convenable pour une famille respectable. Cette propriété paie pour le terrain, une rente à la ville, de $53 par an.

Ces particularités seront annoncées à la vente.

Conditions—Un tiers comptant, balance à 6 et 12 mois de terme sur billets portant intérêt à 8 pour cent par an, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Si les billets n'étaient pas payés à l'échéance, ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an, jusqu'à paiement final.

Acte de vente pardevant J. R. Beard, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N. B. Cette propriété est vendue sans la garantie des titres du vendeur actuel, mais on suppose ces titres parfaits, et avant de passer l'acte de vente, on donnera des garanties satisfaisantes. 22jan

Magasins et Maisons de valeur, rue Tchoupitoulas.

PAR BEARD, CALHOUN & Co.
P. E. Layet, Encanteur.

SAMEDI, 29 courant, à midi, il sera vendu sans réserve, à l'Arcade de Banks,

4 maisons convenables avec des magasins au-dessous, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Julie et St-Joseph, sous les Nos. 202, 204, 206 et 208 suivant un plan exposé à l'Arcade. Tous faisant face à la rue Tchoupitoulas, chaque maison mesure 27 pieds 6 pouces face à la rue Tchoupitoulas, par une profondeur de 85 pieds 2 pouces 4 lignes; chaque maison a un beau magasin au rez de chaussée avec 6 grandes chambres au dessus et 4 sur l'arrière, chaque maison a une entrée particulière et séparée du magasin. Ces propriétés ont de belles galeries, avec des fenêtres sur le devant, et sont en très bon ordre, ayant été parfaitement réparées ce mois ci. Dans la cour de chaque maison il y a le water works, hydrant et puits. Les Nos. 204 et 206 sont loués à $1,000 par an, payable par mois.

Conditions de la vente—Il repose sur chaque maison 142 actions de la Banque des Citoyens, sur lequel est du $5,536, payable et renouvelable pendant 20 ans, avec 6 1/2 pour cent d'intérêt par an, suivant la charte de ladite Banque, pour être assumé par l'acheteur. L'acheteur devra aussi assumer le paiement d'un billet de $801,97, sous la date du 1 janvier 1848 à 6 mois, avec la faculté de le renouveler de 6 en 6 mois, en payant un tiers de la somme, avec un intérêt de 8 p. 0/0 par an sur la balance; la balance de la vente comptant. La propriété est assurée jusqu'en juin 1848, et la police est déposée à la Banque des Citoyens.

Actes de vente par devant Chs. Boudousquie, aux frais de l'acquéreur.

Les acheteurs pourront visiter la propriété avant le jour de la vente. 19 jan—10

Succession de dame Elizabeth Pouponne Carclar épouse décédée de Joseph Marie Lemormand.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Quatrième Cour de District de l'État de la Louisiane, en date du 27 octobre 1847, il sera vendu, en vente publique, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, jeudi 3 février 1848 à midi, les propriétés suivantes dépendant de la communauté qui a existé entre Joseph Marie Lemormand et dame Elizabeth Pouponne Carclar son épouse, décédée.

1o. Un lot de terre en cette ville situé, dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Ste Anne, Dauphine et Dumaine, ledit lot mesure 36 pieds ou plus de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 120 pieds. Ensemble la maison en briques construite, contenant quatre chambres, deux cabinets, galeries, trois chambres dans l'attique, deux caves, cuisine, haute en briques, le water works, puits, &c., et toutes les améliorations qui s'y trouvent, le tout conformément au plan qui sera exposé le jour de la vente. La dite maison porte le No 144.

2o. Une portion de terre située dans cette Paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, formant partie de l'habitation qui a été connue ci-dessous celle de Canelar, désignée par le No 22, conformément à un plan dressé par J. Cosmany, et déposé en l'étude de Félix de Armas, à titre notaire. La dite portion de terre mesurant un arpent de face au fleuve sur une profondeur de 40 arpents.

3o. Une autre portion de terre attenant à la précédente, formant une partie du No 22 du même plan, mesurant un demi-arpent de face au fleuve sur une profondeur de 40 arpents.

4o. Une autre portion de terre désignée par le No 2 du même plan, mesure un arpent de face au fleuve sur une profondeur de 40 arpents.

5o. Le tiers indivis d'une portion de terre faisant partie de la même habitation et mesurant trois arpents de face au fleuve sur une profondeur de 40 arpents. Ensemble les tiers indivis des bâtisses et améliorations qui en dépendent.

[illegible]

Paquebot du Bayou Sara.

[illegible] steamer BELLE CREOLE—L'élégant steamer Belle Créole, capt. [illegible] P. A. Bonsonnier, ayant repris ses voyages réguliers, reçoit maintenant du fret, et prendra des passagers pour Waterloo et les places intermédiaires sur la route, régulièrement tous les dimanches à 10 heures du matin.

Pour le retour, il partira du Bayou Sara tous les mercredis après l'arrivée du char du Railroad de West Feliciana, et arrivera en ville tous les jeudis soir, descendant le fleuve pendant le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. L. CHAMPOMIER, Agent, rue Conti No 46 1/2, Vieille Levée.
17 déc—1m

POUR LA BALIZE.—Deux voyages par semaine. Le bateau à vapeur COURIER capt. J. Martin, partira de la Nlle Orléans tous les samedis à 10 heures du matin. Il partira de la Balize les dimanches à [illegible] heures du matin pour être de retour à la Nlle Orléans le lundi soir.

POUR LA POINTE A LA HACHE.

Il partira de la ville tous les mercredi matin à 10 heures, pour la Pointe à la Hache et sera de retour le jeudi après midi.

D'après ce nouvel arrangement, les passagers pour le Balize y arriveront le samedi soir au lieu du dimanche devant.

Pour fret ou passage, le bateau ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à

A. LARONE & Co,
21 oct 71, Vieille Levée

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Le bateau à vapeur ELISKA, capt. J. G. Landry, pour le Chêne, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton-Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Pointe Coupée et Tunica, partant de la Nouvelle Orléans tous les mercredis à 10 heures A. M. et du Bayou Sara tous les samedis matin.

Pour fret ou passage s'adresser à BEARD & LANDRY ou à GERARD, FRÈRES. 29 juin

POUR LA HAVANE.—Aujourd'hui.—Le brick paquebot MILLAUDON, capt. Delvaille, ayant été retenu par le mauvais temps, partira aujourd'hui, 27 courant. Pour passage seulement, s'adresser à bord, ou à

W. H. SIMMONS,
31, rue du Gravier

Les passagers sont priés d'être à bord à 5 heures [illegible] 27jan

POUR BALTIMORE.—La barque UNION, capitaine Holmes, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE,
22 jan 93, rue Commune

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots de Stanton, pour partir le 29 courant. Le paquebot du voilier CHARLESTON, capt. Sullivan, partira le 29 courant. Pour fret de tonnage de 250 balles de coton ou passage, s'adresser à bord vis à vis le wharf St-Joseph ou à
J. W. STANTON & Co,
27 jan enc. Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots de Stanton—Le navire paquebot régulier JOHN R. COSTER, capt. N. P. Dobe, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et chargeant, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, au wharf de la rue St Joseph, ou à J. W. STANTON & Co,
27 jan enc. Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK.—Le brick fin voilier B. DYLER, capt. Anderson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
I. H. GALE, 93 Commune
26 jan

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots de l'Union, pour partir samedi 29 courant.—Le navire fin voilier WABASH, capt. [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira au jour indiqué. Pour fret de 250 balles de coton, ou la moitié quand [illegible] s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à JOHN O. WOODRUFF,
25 jan 93 rue des Magasins.

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots de Stanton pour partir mercredi prochain.—Le paquebot régulier et fin voilier CHARLESTON, capt. Sullivan, partira positivement comme il est dit ci-dessus, jour régulier de départ. Pour balance de fret ou passage s'adresser à bord au wharf de la rue St-Joseph ou à
J. W. STANTON & CO.,
25 jan Enc. Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK. Ligne de paquebots de l'Union.—Le navire fin voilier [illegible], capt. W. H. Russell, est maintenant en chargement, et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à
J. O. WOODRUFF & Co,
21 jan 93, Magasins

POUR NEW-YORK—Pour partir cette semaine.—La barque fine voilière NANCY, capt. W. Stevens, ayant la plus grande partie de son chargement, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 100 balles de coton ou le même tonnage ou passage, s'adresser au capitaine, à bord ou à BAILEY & BAXTER,
25 jan 77, rue Commune

POUR PHILADELPHIE.—La barque fine voilière LORETTO FISH, capitaine Beckwitz, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 50 boucauts de sucre et un chargement de [illegible], s'adresser au capitaine à bord ou à BAILEY & BAXTER,
22 jan 77, rue Commune

POUR NORFOLK.—La jolie goélette ELIZABETH ANN, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret, s'adresser à
ALFRED KEARNY & Co,
21 déc 20 rue des Magasins

POUR BALTIMORE.—Le navire fin voilier SEAMAN, capt. Meyrick, ayant une partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour le reste de fret ou passage, s'adresser au capt. à bord ou à
BAILEY & BAXTER,
21 déc 77, Commune

POUR BOSTON—Le navire fin voilier ARKANSAS, capt. Lambert, partira [illegible]. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à bord, ou à LEVI H. GALE,
[illegible] 93, rue Commune

POUR BOSTON.—Le navire fin voilier MEDAILLON, A. 1, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
I. H GALE, 93 rue Commune

POUR BOSTON.—Le navire fin voilier AUSTRIA A. 1, capitaine McManus, [illegible]. Pour passage seulement, s'adresser à LEVI H. GALE,
93, rue de la Commune

POUR BALTIMORE.—On demande un navire pour charger sur le port du [illegible] WORTH, cap. Hughes, le chargement de celui-ci ayant été engagé pour ce port. Pour le fret, devant ou passage avec de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
BAILEY & BAXTER,
21 jan 77, Commune.

Pour Norfolk, City Point et Richmond.

Ligne de Paquebots de la Virginie et Louisiane

La barque paquebot fine voilière PARTHEAN, capt. C. Willmeton, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant partira sous peu. Pour balance de fret et passage, s'adresser à bord ou à BAILEY & BAXTER,
22 jan 77, rue de la Commune

POUR MALAGA.—Le brick Danois fin voilier DELPHINE, capitaine Brun, [illegible] chargement engagé partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à
JENKINS & TIGLER,
12 jan 95, rue Commune

POUR TRIESTE.—Le brick prussien fin voilier JOHANNES, capitaine Leude, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
JENKINS & TIGLER,
12 jan 95, rue de la Commune

POUR NANTES.—Le navire fin voilier AFFGHAN, capt. Coupland, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
JENKINS & TIGLER,
15 jan 95 rue de la Commune

POUR LE HAVRE.—Le beau navire de 1ère classe BRUNSWICK, capitaine [illegible], partira promptement pour le port [illegible]. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à
PIERRE POUTZ.
[illegible] 95, rue de la Douane.

POUR LE HAVRE.—Le navire de 1ère classe BRUNSWICK, capt. Penber[illegible], partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
I. H. GALE, 93 Commune
21 jan

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier [illegible] A. 1. capt. Gould, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
24 jan 93, Commune

Pour le Havre.—Le navire fin voilier ASHLAND capitaine Wise, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour fret s'adresser à
JENKINS & TIGLER,
21 janv 95, rue de la Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier ARCHELAUS, capitaine Charles [illegible], ayant presque tout son chargement engagé, et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 900 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à BAILEY & BAXTER,
11 jan 77, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier AURELIUS, capt. Crocker, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,
10 janv 95, rue de la Commune

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier EDWARD, capitaine Corot, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
JENKINS & TIGLER,
30 déc 95, Commune

POUR MARSEILLE.—La barque de première classe LOTA, capt. Beare, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à
JENKINS & TIGLER,
19 janv 95, rue de la Commune

POUR TRIESTE.—Le navire de première classe et fin marcheur MONTEREY, capitaine McManus, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à
JENKINS & TIGLER,
18 jan 95, rue de la Commune

POUR COWES.—La barque fine voilière CYBEL A. 1., capitaine Packman, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à JENKINS & TIGLER,
18 jan 95, rue de la Commune

POUR COWES—Passage seulement. Le navire fin voilier HENRY, capt. Noyes, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à JENKINS & TIGLER,
17 jan 95, rue Commune

Pour Sligo, Irlande—La barque fine voilière A. DENISTOWN, capitaine Dowan, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage s'adresser à bord ou à
JENKINS & TIGLER,
21 jan 95, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier UNITED STATES, capitaine [illegible] Swanton, ayant presque tout son chargement engagé, à besoin de 100 balles de coton. Pour le fret ci dessus ou passage, s'adresser à
BAILEY & BAXTER,
20 jan 77, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier HENRY WARE, capt. Williams, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou 1000 barillets de graisse, s'adresser à bord ou à
LEVI H. GALE,
19 janv No 93, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.—La barque MESSENGER A 1 capitaine Bruce, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou autre fret lourd ou passage, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,
10 janv 95, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.—La barque fine voilière GEN. TAYLOR, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
[illegible]
20 jan

[illegible]